

Image not found or type unknown



Cdd de remplacement pour congé maladie

Par **raf**, le **24/03/2009 à 18:29**

bonjour, rnje viens de signer un cdd de remplacement sans durée indiquée sur le contrat. Est ce normal ?rnDe plus je ne sais pas pour combien de temps le salarié est en congé maladie. Doit on le savoir ? (la durée du congé) rnmerci

Par **Visiteur**, le **24/03/2009 à 18:58**

bonjour,rnrnest il indiqué : pour le remplacement de monsieur x actuellement en maladie rnrnsi oui, normal qu'il n'y ait pas de durée car à moins de s'appeler madame soleil et encore !!! personne ne peut savoir combien va durer un congé maladie.....